

FICHE TECHNIQUE

Korasit[®] CC

DEFINITION

Concentré hydrosoluble, destiné au traitement préventif par procédé sous vide et pression des bois résineux et feuillus à usage exclusif pour les piquets agricoles et les poteaux..

LIEUX D'UTILISATION

Bois situés à l'extérieur en contact direct ou non avec le sol.

- Classe de risque 1, 2, 3 et 4.
- Produit certifié CTB-P+. La certification est limitée au traitement des bois à usage industriel et agricole.

CARACTERISTIQUES BIOLOGIQUES

Efficace contre :

- les insectes à larves xylophages : capricornes, lyctus, vrillettes et les insectes xylophages : termites.
- les champignons basidiomycètes et la pourriture molle.

COMPOSITION

- Oxyde de Cuivre CuO : 14,0%
- Acide Chromique CrO₃ : 36,0%
- Eau.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Liquide translucide, de couleur brune. Le bois traité aura une teinte vert-olive.

Masse volumique à 20° C : 1650kg/m³ ± 16,5Kg/m³.

Point d'éclair : sans.

Action corrosive sur la tôle inférieure à celle de l'eau désionisée.

Korasit[®] CC gèle, en concentré comme en solution, à - 6°C. Lorsqu'il dégèle, agiter la solution afin que le produit retrouve toutes ses qualités.

PREPARATION DE LA SOLUTION

La solution de traitement est obtenue par dissolution dans l'eau du Korasit[®] CC. Remuer le mélange afin d'obtenir une solution parfaitement homogène.

La concentration doit être contrôlée par densimétrie, méthode qui permet, par le biais d'un abaque, de déterminer le titre de la solution en fonction de la densité et de la température. Densimètre et abaque sont à disposition sur simple demande. Une vérification par analyse est conseillée à intervalle régulier.

APPLICATION

S'applique en autoclave par procédé vide et pression en installation classée**. Les bois doivent être sains, débarrassés de toutes traces d'écorce ainsi que de toutes salissures. L'humidité des bois ne devra pas dépasser 25%.

CONSOMMATION

En pratique, elle varie en fonction de la nature et de l'état de surface des bois à traiter et devra être conforme aux prescriptions. Les valeurs critiques sont les suivantes :

- Classes de risque 1, 2 et 3 : 12 kg/m³ pour les Résineux et les Feuillus.
- Classe de risque 4 : 18kg/m³ pour les Résineux et 20 kg/m³ pour les Feuillus.

DUREE DU SECHAGE

Après traitement le produit de traitement reste délavable. Il faut observer un temps de fixation. Il varie en fonction de la quantité déposée, de la nature du bois et des conditions atmosphériques. Sous abri, à 20° C et 65 % d'humidité relative de l'air, un minimum de 7 jours est requis avant exposition aux intempéries. Pour un bois en contact permanent avec le sol, prévoir 3 – 4 semaines.

Aux températures inférieures à - 5°C, la fixation et le séchage sont pratiquement interrompues .

Sont considérés comme secs les bois traités ayant repris leur siccité d'emploi (20-25%).

ODEUR

Les bois traités ne présentent plus d'odeur après séchage complet.

CONTROLE DE TRAITEMENT

Les bois traités sont colorés en vert-olive. L'analyse d'un échantillon de bois traité, dans un laboratoire spécialisé, permet de doser les pesticides.

Un colorant de contrôle peut être utilisé.

COMPATIBILITE APRES SECHAGE

Après séchage complet, les bois traités au Korasit[®] CC peuvent être :

- lasurés (lasure en phase solvant ou phase aqueuse). Effectuer un essai de coloration.
- peints : effectuer un essai préalable de compatibilité.
- Mis en contact avec les ferrures.

CONDITIONNEMENT

Livraison en conteneurs de 1500 kg.

PHRASES DE RISQUES

R22. Nocif en cas d'ingestion.

R35. Provoque de graves brûlures.

R 43. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 49. Peut causer le cancer par inhalation.

R 50/53. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CONSEILS DE PRUDENCE

S24-25. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S 26-28. En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36-37-39. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage.

S 45. En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S61. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

RECOMMANDATIONS

. Conserver sous clef hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

. Ne pas mélanger avec d'autres produits de traitement.

. Nettoyer soigneusement les bacs, citernes ou tuyauteries destinés à recevoir le produit.

. Ne jamais pulvériser ni provoquer d'aérosols.

. Ne pas rejeter les résidus à l'égout. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux.

. Ne pas traiter d'autres bois que ceux mentionnés : poteaux et piquets.

. Pour toutes précautions, se reporter à la fiche pratique INRS n° 1584-123-86 (INRS, 30, rue Olivier Noyer 75680 Paris Cedex 14).

** Installations classées : demande à effectuer auprès de la DRIRE. Nous consulter pour tous renseignements.

Nos renseignements et conseils techniques sont donnés dans l'état de nos connaissances et de notre expérience pratique. Dans la mesure où nous n'avons pas le contrôle de l'utilisation des produits, les renseignements et conseils ne peuvent engager la responsabilité de notre Société.